

**DIRECTION GENERALE DES PONTS ET CHAUSSEES  
UNITE DE REALISATION DU PONT DE BIZERTE**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE LIAISON PERMANENTE  
ENTRE L'AUTOROUTE A4 ET LA VILLE DE BIZERTE.  
LOT 2 : VIADUC**

**2 -ème Avis d'appel d'offres No : 22/2021/DGPC**

- 1 Dans le cadre des prêts accordés au Gouvernement Tunisien par La Banque Européenne d'Investissement et La Banque Africaine de Développement pour le cofinancement du coût du projet de construction de la **Nouvelle Liaison Permanente entre l'autoroute A4 et la ville de Bizerte, Tunisie**. Le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat– La Direction Générale des Ponts et Chaussées lance un appel d'offre pour **la préqualification** des entreprises pour les travaux du Viaduc Principal
- 2 Le présent Appel d'offre concerne les travaux de la nouvelle Liaison Permanente entre l'autoroute A4 et la ville de Bizerte, Tunisie pour la composante principale : Le Lot 2 - Viaduc principal. Viaduc de 2070m du PK4+639 à PK6+749 la conception de ce viaduc présentée comme solution de base par cet appel d'offres est un ouvrage en tablier mixte à treillis et à double action mixte.
3. La Direction Générale des Ponts et Chaussées sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux du projet susmentionné et sont autorisés à participer à cet appel d'offres au titre de la présente pré-qualification toutes les entreprises originaires de n'importe quel pays du monde. Le candidat doit être certifié ISO 9001 ou équivalent et doit être certifier ISO 14001 ou équivalent et doit être certifier en Hygiène, santé et sécurité OHSAS 18001 ou équivalent.
4. Les Candidats intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de l'Unité de Réalisation du Pont de Bizerte à la Direction Générale des Ponts et Chaussées relevant du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat (dont l'adresse figure ci-après) du Lundi au vendredi de 08.30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Les Candidats intéressés peuvent acheter le cahier de pré-qualification en langue française en faisant la demande écrite à l'adresse e-mail suivante : [lilia.sifaoui@mehat.gov.tn](mailto:lilia.sifaoui@mehat.gov.tn) , accompagnée du versement non remboursable de **200 DT (ou 70 EUR)** aux comptes courants postales suivant :

M. le Régisseur des recettes de la Direction Générale des Ponts et Chaussées auprès du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat.

**Relevé d'Identité Postale (RIP) : CCP : 17001 000000006234572**

**Code IBAN : CCP : TN59 001 000000006234572**

**Code SWIFT / BIC de l'ONP : LPTNTNTT : 17 00 1000 0000 06 23 45 72**

Le dossier peut être acheté suite à la présentation d'une copie du Registre de commerce justifiant l'activité du candidat dans l'infrastructure routière ou/et ferroviaire et une lettre de procuration.

Le Cahier de préqualification sera remis en version électronique ou directement aux représentants des candidats sur DVD ayant justifiés l'accomplissement des formalités présentées ci-dessus

5 Les offres devront être présentées en un original et deux copies. Elles doivent être établies conformément aux conditions définies dans le dossier d'appel d'offres de pré qualification et doivent comporter tous les documents et renseignements exigés.

Elles devront être placées dans une enveloppe extérieure scellée fermée portant uniquement le libellé de l'appel d'offres de pré qualification «**Appel d'offres international de pré qualification N°22/2021/DGPC relatif aux travaux de construction du Pont de Bizerte lot 2-Viaduc**

**Principal - Date limite de remise des offres le 18 Janvier 2022 à 09h30mn»** Elles doivent être adressées par voie postale ou par rapide poste ou peuvent être remises directement au bureau d'ordre central du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat **Avenue Habib CHRITA – Cité Jardins –1030 - Tunis** avec accusé de réception. La date limite de réception des offres de pré qualification est fixée pour le **18 janvier 2022 à 9h 30 - heures de la TUNISIE- (Le cachet du bureau d'ordre central du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat faisant foi)**. Toute offre parvenue après ce délai (date et heure) sera rejetée.

6 L'ouverture des plis aura lieu le 18 janvier 2022 à 10h en séance publique, au **Ministère de l'Équipement et de l'Habitat**. Les représentants des soumissionnaires souhaitant assister à la séance présentielle devront être munis d'une procuration des entreprises correspondantes. Pour assister à distance à la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires doivent transmettre une adresse e-mail de contact à l'adresse e-mail suivant : [lilia.sifaoui@mehat.gov.tn](mailto:lilia.sifaoui@mehat.gov.tn) pour recevoir un lien électronique leurs permettant d'accéder à la visioconférence.